

Bois-Colombes, le 25 octobre 2012

## AVIVA S'ENGAGE POUR FAIRE EVOLUER LE REGARD SUR LE HANDICAP DANS L'ENTREPRISE

**49 % des managers des entreprises perçoivent encore négativement les personnes en situation de handicap, d'après l'étude IMS Entreprendre sur « Les stéréotypes sur les personnes handicapées », publiée en avril 2011.**

**Aviva, l'un des premiers assureurs vie et dommages en Europe, renforce ses actions pour faire évoluer le regard sur le handicap.**

**Myriam Saunier, Directrice des ressources humaines d'Aviva France :** *«Faire évoluer le regard porté sur les personnes en situation de handicap dans notre entreprise est un des axes majeurs de notre démarche d'entreprise socialement responsable. Pour cela, nous avons choisi de privilégier l'humain avant les chiffres avec un véritable travail de fond sur l'évolution du comportement des managers grâce à la sensibilisation et la formation. Le retour d'expérience des actions mises en œuvre en collaboration avec les partenaires sociaux depuis 3 ans ne fait que renforcer notre conviction.»*

Alors que s'ouvrira, du 12 au 16 novembre prochain, la Semaine pour l'Emploi des Personnes Handicapées, de nombreux progrès restent à faire pour modifier la vision encore stéréotypée des managers sur le handicap. C'est un défi qu'Aviva France a décidé de relever dès 2007 en signant la Charte de la Diversité IMS entreprendre. Un engagement qui a abouti, en juillet 2009, à la signature, d'un premier accord handicap pour 3 ans, avec tous les partenaires sociaux. Cette démarche a permis de favoriser l'intégration et le maintien dans l'emploi de travailleurs handicapés au sein de l'entreprise. Après des résultats encourageants, la signature d'un second accord, le 1er janvier 2012, prévoit de poursuivre et renforcer les mesures de sensibilisation auprès des collaborateurs et des managers à travers des actions ciblées.

### - **Les actions de communication, sensibilisation et de formation auprès des collaborateurs et des managers**

La semaine du handicap constitue une période propice à la sensibilisation des collaborateurs et des managers. Durant la semaine du 12 au 16 novembre 2012, diverses activités ludiques et pédagogiques destinées à appréhender concrètement une situation de handicap se dérouleront sur différents sites ainsi que d'autres actions telles que :

- la **participation d'Aviva à un chat sur le handicap** organisé par l'AGEFIPH le 13 novembre 2012 sur [handichat.fr](http://handichat.fr)

Tout au long de l'année, plusieurs actions de communication sont menées pour favoriser l'information et la formation en interne ; diffusion de divers supports de communication (livret handicap, affiches, bloc notes), formation des managers ainsi que :

- l'insertion d'un **module de formation « e-learning » handicap** dans les critères entrant **dans le mode de calcul du plan d'intéressement d'Aviva,**
- la **mise en place du projet Handi Relais (avec la société companieros)** qui permet à tous ceux qui le souhaitent de faire partager et relayer leur expérience positive du handicap au sein de l'entreprise, créant ainsi de véritables relais internes fédérés autour d'un même objectif,

- **la création d'une rubrique d'information interactive « Mission handicap » sur l'intranet de l'entreprise** permettant à l'ensemble des collaborateurs et managers de s'informer et d'échanger sur le sujet.
  
- **Les mesures d'accompagnement de la reconnaissance du handicap**  
Afin que les collaborateurs d'Aviva puissent décider, en toute connaissance de cause, de déclarer leur situation de handicap au sein de l'entreprise, Aviva communique fréquemment sur les mesures d'accompagnement mises à leur disposition, telles que:
  - les relais RH Aviva pour accompagner les collaborateurs dans leurs formalités administratives,
  - l'adaptation des postes et des conditions de travail,
  - l'aménagement des horaires (temps partiel, télétravail, horaires décalés),
  - les aides financières (prise en charge des indemnités kilométriques ou aide à l'achat de prothèses auditives...),
  - les jours d'absence rémunérés pour faciliter le suivi médical ou toute démarche en lien avec le handicap,
  - réalisation de bilans professionnels.
  
- **Les actions destinée à faciliter le recrutement et l'intégration des collaborateurs en situation de handicap**  
Aviva s'engage dans de nombreuses actions destinées à développer le recrutement des collaborateurs et à faciliter leur intégration.
  - Participation à des forums de recrutement plus particulièrement ouverts aux personnes handicapées.
  - Développement de contrats en alternance, de stages, de partenariats avec les écoles et de contrats avec le secteur protégé à l'exemple de l'entretien des espaces verts du siège d'Aviva France à Bois-Colombes.
  - Réalisation d'un parcours d'intégration qui vise à accueillir le travailleur handicapé de la manière la plus naturelle possible, avec notamment l'accueil du collaborateur par le manager qui lui présente l'équipe de travail.

#### **Contacts presse :**

Dominique Eluau - 01 76 62 67 19 - Courriel : [dominique\\_eluau@aviva.fr](mailto:dominique_eluau@aviva.fr)

Karim Mokrane - 01 76 62 76 85 - Courriel : [karim\\_mokrane@aviva.fr](mailto:karim_mokrane@aviva.fr)

#### **A propos d'Aviva**

Le groupe Aviva propose ses assurances, ses produits d'épargne et de placements à 43 millions de clients dans le monde. Aviva est le plus important assureur au Royaume-Uni et l'un des premiers assureurs vie et dommages en Europe. Regroupés sous une marque unique, les principaux métiers d'Aviva sont l'assurance vie et l'épargne à long terme, la gestion d'actifs et l'assurance dommages. La satisfaction client est l'engagement prioritaire d'Aviva qui permet de renforcer la pérennité de son activité. Pour plus d'information, consulter [www.aviva.com/media](http://www.aviva.com/media) et sur Twitter : @avivapl.

Avec plus de 180 ans d'expérience en France, Aviva offre une gamme complète de produits à 3 millions de clients, particuliers, entreprises petites et moyennes. La compagnie se distingue par un modèle solide et rentable de multidistribution (agents généraux, courtiers, conseillers vie, conseillers en gestion UFF). Aviva France compte également des partenaires tels que l'AFER, première association d'épargnants de France, le Groupe Crédit du Nord et des constructeurs automobiles. Aviva emploie directement plus de 4700 collaborateurs. Au 31 décembre 2011, il a enregistré un chiffre d'affaires consolidé de 6,1 milliards d'€ et un résultat opérationnel IFRS avant impôt de 543 millions d'€. La société gérait 79,7 milliards d'€ d'actifs au 31 décembre 2011. Pour plus d'information sur Aviva France, consulter <http://www.aviva.fr/assurances/assureur-aviva/aviva-presse> et sur Twitter : @AvivaFrance